

## **Séance du onze avril deux mil onze**

L'an deux mil onze, le onze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DUEZ Jean-Pierre, maire.

Etaient présents : MM DUEZ – MOURLOT – VILLENEUVE – ARCHAT – GAUTIER – GOURDON – Mmes CHARLASSIER – BROSSARD – CHATEAU – CLEMENCEAU – JANVIER ESPINOLA

Excusés : M. TREMBLO pouvoir à M. VILLENEUVE  
M.GRENIER pouvoir à M. DUEZ

Absents : Mme DUMAS LEVY et LEVY

Secrétaire de séance Mme CLEMENCEAU

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 MARS 2011**

Le compte rendu de la réunion du 7 mars 2011 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le compte administratif est voté à l'unanimité en présence du doyen d'âge Monsieur GAUTIER Gilles.

EN EURO		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Réalizations de l'exercice	RECETTES	164 117,81	519 410,63	683 528,44
	DEPENSES	119 011,87	430 665,36	549 677,23
Résultats propres de l'exercice	EXCEDENT	45 105,94	88 745,27	133 851,21
	DEFICIT			
Résultats reportés 2009		-55 410,51	38 755,29	-16 655,22
Résultats comptables cumulés		-10 304,57	127 500,56	117 195,99
Restes à réaliser 2010	RECETTES	20 051,00		20 051,00
	DEPENSES	-51 095,65		-51 095,65
Résultats cumulés 2010 avec RAR		-41 349,22	127 500,56	86 151,34

### **AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010**

Monsieur le maire propose l'affectation des résultats suivante :  
Résultat de fonctionnement à affecter : fin 2010 en cumulé : 127 500,56 €. Le conseil municipal accepte d'affecter à l'investissement la somme de 86 349,22 €. 41349,22 € correspondent au besoin de financement de la section d'investissement et 45 000 € viendront augmenter l'enveloppe de la C.A.B. Le report en section de fonctionnement du budget 2011 est donc de 41 151,34 €.

## **COMPTE DE GESTION**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

## **VOTE DES 4 TAXES**

Avant de voter les taux de la fiscalité 2011, Monsieur le Maire présente un tableau montrant l'évolution des 3 taxes « ménages » de 2007 à 2010. Il apparaît que les taux communaux connaissent une augmentation relative et régulière de l'ordre de 2 %.

Cependant avec l'augmentation des autres composantes des taxes (Communauté des Communes du canton créée en 2010, Département, Région, O.M. etc) il est certain que le montant de la taxe d'habitation a augmenté beaucoup plus fortement que celui de la taxe sur le foncier bâti (qui a bénéficié depuis quelques années de la diminution du taux des ordures ménagères du SMICVAL). Afin de rééquilibrer l'importance des taxes il est proposé d'augmenter les taux de taxe d'habitation et de foncier non bâti de 1 % et celui de la taxe foncière bâtie de 6 %. Compte tenu de la nouvelle baisse du taux des O.M. en 2011 l'impact de cette augmentation du taux communal du foncier bâti sera quasiment neutre sur la feuille d'impôt.

**Le conseil municipal DECIDE** le vote à taux communal par :

- 10 pour
- 2 absentions
- 1 contre

Taxe d'habitation	14,33 %
Foncier bâti	16,93 %
Foncier non bâti	37,01 %

## **CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

Le Conseil Municipal décide d'allouer 22 249 € de participation pour l'année 2011 aux organismes de regroupement suivant à l'article 6554:

SYNDICAT DU COLLEGE	2 182 €
SYNDICAT DES LYCEES	1 437 €
SIAR	7 586 €
SYNDICAT DE LA LIVEENNE	5 614 €
SMICVAL	5 430 €

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal décide d'allouer des subventions pour l'année 2011 aux organismes suivants pour un montant total de 6 700 €, à l'article 6574 :

Association de Mise en Valeur de l'Église	200 €
Cœur Vaillant A.C.E	500 €
Comité des Fêtes	800 €
Chasse A.C.C.A	800 €
Amicale Laïque	900 €
Les Petites Mains	500 €

Raid Wine	500 € (sous réserve)
Les Premières Notes de Blaye	700 €
Souvenir Français	170 €

Associations extérieures :

ADAPEI	100 €
Vélo en fête	150 €
Fondation du Patrimoine	100 €
Marathon	100 €
Voyages scolaires	1 000 €
<b>Réserve</b>	<b>180 €</b>

**BUDGET PRINCIPAL 2011**

Le Conseil Municipal a voté son budget primitif 2011

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES 537 047 € RECETTES 537 047 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES 199 351 € RECETTES 199 351 €

**COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif est voté à l'unanimité en présence du doyen d'âge Monsieur GAUTIER Gilles.

EN EURO		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Réalizations de l'exercice	RECETTES	28 289,04	32 603,79	60 892,83
	DEPENSES	19 756,47	428,20	20 184,67
Résultats propres de l'exercice	EXCEDENT	8 532,57	32 175,59	40 708,16
	DEFICIT			
Résultats reportés 2009		-28 289,04	63 818,39	35 529,35
Résultats comptables cumulés		-19 756,47	95 993,98	76 237,51
Restes à réaliser 2010	RECETTES			0,00
	DEPENSES			0,00
Résultats cumulés 2010 avec RAR		-19 756,47	95 993,98	76 237,51

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010 - ASSAINISSEMENT**

Monsieur le maire propose l'affectation des résultats suivante :

Résultat de fonctionnement à affecter : fin 2010 en cumulé : 95 993,98 €. Le conseil municipal accepte d'affecter à l'investissement la somme de 19 756,17 € correspondant au besoin de financement de la section d'investissement. Le report en section de fonctionnement du budget 2011 est donc de 76 237,81 €.

## **COMPTE DE GESTION - ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT 2011**

Le Conseil Municipal a voté un budget primitif assainissement 2011

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	116 922 €	RECETTES	116 922 €
----------	-----------	----------	-----------

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES	154 070 €	RECETTES	154 070 €
----------	-----------	----------	-----------

### **EXTENSION COMPETENCE DU SYNDICAT DES EAUX DU BLAYAIS**

Le syndicat des Eaux du Blayais sollicite de toutes les communes de son territoire l'autorisation d'étendre ses compétences afin de mener une étude pour le traitement des matières de vidange des installations de l'assainissement non collectif, et des boues, sables et graisses de l'assainissement collectif comme cela a été accepté par le Comité Syndical lors de sa séance du 10 mars 2011.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, les conseillers municipaux donnent leur accord pour cette demande.

### **FDAEC**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer auprès du Conseiller Général le dossier de F.D.A.E.C. (aide du département à l'équipement des collectivités locales). La ressource attendue est de 12 041 € et servira à financer une partie des travaux de voirie, des achats de matériels et d'équipements et l'aménagement de l'espace cinéraire.

### **DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la possibilité de présenter un projet dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2011

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de présenter les projets de travaux concernant la rénovation de deux classes élémentaires et la toiture du préau de l'école.

Le montant HT des travaux s'élève à	15 172,80 €
-------------------------------------	-------------

<b>SOLLICITE</b> l'aide de la D E T R de 30 %	soit	4 551,84 €
--	------	------------

Montant TTC	17 127,83 €
-------------	-------------

## **QUESTIONS DIVERSES**

- choix des entreprises pour la réfection de la voirie et les travaux de réfection des classes
- Point sur l'avancement de la C.A.B.( Convention de l'aménagement du Bourg)
- Le journal communal – préparation du numéro à paraître fin avril début mai.

La séance est levée à **22 heures.**